CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E1771** **VALABLE JUSQU'AU** **06/04/2027**

ÉDITÉ LE 03/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/06/2016

Capital : 146 960

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS 79 B 26 316054840

Siret : 316 054 840 00038

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 10 820113

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 3927159404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 3927159404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : OLIVEIRA

68 AVENUE RHIN DANUBE
PAE DE MARENTON
07100 ANNONAY

Téléphone : 04 75 67 51 87 **Fax :**
Portable : 06 50 16 34 38

Responsabilité légale :
DE OLIVEIRA ABILIO DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / DE OLIVEIRA JOAO DIRECTEUR GÉNÉRAL / DE OLIVEIRA SEBASTIEN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.oliveira-sa.com

E-mail : secretariat@oliveira-sa.com

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 665 531 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	15	05/12/2024
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	21	06/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 03/03/2026 09:33

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.